



Service civique District Du Lot de Football : Participation à la vie associative du District et des clubs de football lotois

DURÉE de la MISSION : 8 mois (du 01 octobre 2024 au 30 mai 2025) – 24 h hebdomadaire

620 euros d'indemnisation pour le ou la jeune 504 euros prise en charge par l'État, 114 euros par l'organisme d'accueil

PROFIL :

Avoir entre 18 et 25 ans élargie à 30 en situation de handicap

Être de nationalité française

Être sensible à la transmission des valeurs éducatives

Maîtrise des outils informatiques et de communication (réseaux sociaux)

Connaissance du milieu associatif

NATURE de la MISSION

1 – TECHNIQUE (sous la responsabilité de l'ETD)

- ⇒ Valorisation des actions menées par le District et les clubs
- ⇒ Aide à l'encadrement d'actions techniques ponctuelles
- ⇒ Aide au développement du dispositif foot à l'école
- ⇒ Promotion de la mixité dans le football, du football pour tous
- ⇒ Sensibilisation à la lutte contre les violences dans le sport
- ⇒ Soutien sur les actions dans le développement des pratiques nouvelles
- ⇒ Accompagnement des clubs sur l'animation du PEF et le dispositif LABELS : sensibilisation sur le volet social, éducatif et citoyen du football

2 – COMMUNICATION (sous la responsabilité de l'ETD + la commission communication)

Participation à la promotion, la communication, la valorisation des actions techniques du district (site – réseaux sociaux – évènements...)

Les candidatures sont à adresser par mail, à l'attention du Président du District, à l'adresse :

secretariat@district-foot-lot.fff.fr – Avant le 15 / 09 / 2024